LE CHERCHEUR MOHAMED HADIR AU CRSS :

«Les médias américains ne sont pas libres»

Les médias américains sont-ils les parangons de l'indépendance éditoriale ? Si l'assertion est vraie, voire incontestable pour le commun des crédules, elle ne l'est pas pour Mohamed Hadir, chercheur de l'Université de Texas Saint-Ononion. Le chercheur, invité hier du Centre de recherche stratégique et sécuritaire (CRSS), a soutenu que les médias américains sont sous le contrôle d'un cartel puissant qui leur dicte leur ligne de conduite.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Si le premier amendement de la Constitution américaine, établi sous le président Thomas Jefferson, stipule la liberté d'expression et de presse, il ne prémunit cependant pas les médias contre les influences et les pressions politiques et économiques de cartels bien assis.

Mohamed Hadir, qui n'hésite pas à citer Noam Chomsky, cet immense intellectuel américain, affirme que la presse et les médias au pays de l'Oncle Sam sont toujours sous contrôle, du Pentagone notamment. Il affirme que 118 personnes constituent ce cartel qui domine et contrôle les médias, journaux et télévisions. Il concède cependant qu'il arrive que la règle connaisse des exceptions. C'est bien CBS News qui a révélé le scandale de la prison d'Abou Ghrib en Irak.

Le scoop, on s'en souvient, a mis plus que dans la gêne l'administration américaine qui avait investi énormément pour vendre la deuxième guerre en Irak à l'opinion publique américaine. Pour lui, l'affaire Abou Ghrib comme celle du Watergate, qui a débouché, en 1974, sur la démission du président Richard Nixon, sont à mettre à l'actif de journalistes talentueux et téméraires mais ne certifient nullement l'incontestabilité de la liberté de la presse aux Etats-Unis. On peut concéder au chercheur algérien la justesse de son constat, fruit de ses recherches et de ses observations, voire même se ranger à la pertinence de ses analyses, on ne peut cependant s'empêcher de lui reprocher de rester interdit lorsqu'il s'agit de livrer sa vision de ce que devait être la presse nationale face à l'envahissement de l'arsenal médiatique américain.

D'autant qu'il a attesté de ce que les Américains ont élaboré une stratégie mondiale, laquelle intègre le rôle des médias, qu'ils soient américains ou autre, à l'instar d'Al Jazeera qui, selon lui, obéit à une lettre de mission qui lui a défini un rôle d'agitation et de propagande, depuis le retrait délibéré de CNN de la «scène arabe». Autrement dit, outre la mise sous coupe réglée de leurs médias nationaux, les Américains usent aussi de la sous-traitance pour maintenir leur hégémonie et faire valoir leurs stratégies. Mais Hadir pouvait-il débattre de la problématique des médias avec une assistance qui, dans sa majorité, était là pour s'épancher sur la situation en Libye, dans un sentiment affirmé qui compatit avec le régime Kadhafi et diabolise le CNT ?

S. A. I.

RÉGULATION DU PRIX DU POULET

Vers l'implication des abattoirs privés

Les unités d'abattage relevant du secteur privé devraient intégrer le mécanisme de régulation des prix du poulet de chair mis en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La décision a été prise, hier après-midi, par Rachid Benaïssa au terme d'une réunion du comité interprofessionnel avicole. «Un cahier des charges portant manifestation d'intérêt sera élaboré par des représentants de la SGP Proda, de l'Onilev, du comité interprofessionnel et du ministère de l'Agriculture. L'objectif étant d'intégrer des unités d'abattage dans le processus de régulation du prix du poulet», a déclaré le ministre à cette occasion. A travers cette mesure, le département de l'agriculture souhaite renforcer les capacités d'abattage dans le cadre de la «triangulaire» éleveurs/Office national de l'aliment de bétail/ pouvoirs publics. Le principe de ce mécanisme de régulation consiste à renforcer les capacités des aviculteurs en mettant à leur disposition des poussins, de l'aliment ainsi que des produits vétérinaires.

En contrepartie, l'Onab rachète leur production à un prix planché de 150 DA hors taxe. Sauf que les 13 abattoirs de l'entreprise publique ne peuvent plus faire face en termes d'abattage et de stockage, vu l'engouement qu'a provoqué ce mécanisme. L'entrée en action des unités privées, prévue pour le début de l'année 2012, devrait augmenter de manière significative les quantités de poulets mises sur le marché.

T. H.

AIR FRANCE LANCE UNE OFFENSIVE

Alger-Marseille à 15 000 DA toute l'année

Concurrence rude oblige, Air France lance une offensive «stratégique». La compagnie propose cinq vols entre Alger et Marseille par semaine au prix de 15 000 dinars, toutes taxes comprises. Il ne s'agit pas d'une promotion mais d'un prix «structurel».

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Dès le 2 octobre prochain, l'offre d'Air France sera proposée aux clients avec comme objectif clairement affiché de rafler des parts de marché sur un segment où la concurrence fait rage.

La directrice générale d'Air France en Algérie l'a clairement signifié hier. Il s'agit, selon Giselle Le Nozer, de se repositionner face à des compagnies dites traditionnelles ou celle qui proposent du low cost.

Le nouveau tarif proposé est qualifié de «cadeau» par la première responsable de la compagnie aérienne française qui tient à rassurer : la baisse du prix ne s'accompagnera pas d'un allégement de la qualité du service. Les passagers bénéficieront toujours des services gratuits tels que l'enregistrement des bagages de 23 kilos, la collation à bord ou le choix du siège sur internet. Ils ont le loisir de choisir Marseille comme destination finale ou de transiter pour d'autres destinations. 30 destinations sont proposées à partir de Marseille en France, en Europe ou vers le Bassin méditerranéen.

Ils ont le choix entre la France (Mulhouse, Biarritz, Brest) ou Athènes, Copenhague, Düsseldorf, Milan, Moscou, Prague ou Casablanca. Une offre qui, selon la directrice générale d'Air France en Algérie, renforcera la position de la compagnie en Algérie qui contribue à hauteur non dévoilée dans le chiffre d'affaires de la compagnie.

Un chiffre d'affaires qui s'élevait pour l'exercice 2010-2011 à 23,615 millions d'euros. Le conseil d'administration d'Air France-KLM vient d'approuver la décision de commander 110 appareils long courrier.

N. I.

2e JOURNÉE DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR MESSALI HADJ

La vision de Benjamin Stora et le message de Slimane Benaïssa

La deuxième journée du Colloque international sur Messali Hadj a été marquée par l'intervention de Benjamin Stora dont le thème s'articulait sur «les retours de mémoires de Messali Hadj».

Cette intervention a été, il faut le dire, très attendue par de nombreuses personnes venant de différents horizons politiques. L'historien français ne laisse jamais indifférent — les journalistes n'étaient pas les seuls à prendre des notes lors de sa communication, mais beaucoup d'étudiants et de chercheurs universitaires.

Dès le début on sentait chez l'intervenant une certaine émotion : l'étudiant et le militant de l'OCI que fut Benjamin Stora était fasciné par le parcours et la personnalité de Messali Hadj et le thème choisi à cette occasion en dit long sur la vision et la portée historique.

Les retours de mémoires autour de Messali était une grille de lecture nouvelle, destinée surtout à la nouvelle génération d'historiens. En s'attardant sur certains détails de l'histoire et le parcours du mouvement national, l'historien français a réussi peut-être et pour la première fois à imposer le respect même aux adversaires politiques de Messali qui étaient nombreux dans la salle de conférences.

Toutefois, ce sont les funérailles de Messali à Tlemcen qui ont fortement marqué l'historien. Benjamin Stora venait d'avoir la certitude que le destin de Messali n'allait pas s'arrêter sous l'ombre des peupliers du cimetière de Sid Ahmed Senouci. L'histoire lui a donné raison.

Et d'ailleurs le comédien Slimane Benaïssa qui a interprété le rôle de Messali dans le film sur Mustapha Benboulaïd, n'a pas hésité à rendre un grand hommage au père fondateur du mouvement national, en lançant solennellement «une bonne nouvelle» à la famille de Messali : «Messali n'est pas mort parce qu'il nous interpelle.»

Le comédien dressera un réquisitoire à sa manière en dénonçant «ceux qui ont confisqué l'histoire». Il a ajouté plus loin que le pouvoir ne cesse de se confondre dans des discours contradictoires et qu'il faut que les faiseurs de l'histoire officielle restituent l'espace aux historiens.

M. Zenasni

DÉCÈS

La famille Kasdarli, parents et alliés, a la douleur de vous faire part du décès de **KASDARLI ABDELAZIZ** survenu le 18 septembre 2011. L'enterrement a eu lieu hier. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

HOMMAGE

Annick Pailler est décédée ce mois de septembre 2011 en Bretagne

Elle fait partie de ces grandes âmes qui ont rejeté la colonisation et qui ont apporté leur soutien actif à la liberté des peuples. Elle devrait être honorée en tant que moudjahida car depuis son arrivée en Algérie dans les années 50, elle n'a pas cessé de mêler à tous ses engagements l'Algérie, son peuple et les multiples défis de l'histoire algérienne.

Dans les Aurès, à Babar, alors qu'elle arrivait de France avec son époux André Mourad Castel, elle s'opposait aux exactions et à l'injustice auxquelles s'adonnaient les partisans de l'ordre colonial. Son mari, muté de la Métropole, rejoignait Babar pour y enseigner, alors qu'Annick s'occupait de sa fille Martine encore bébé. Sa vie bascula car la guerre commença à la même période. Annick Pailler n'a jamais oublié le bruit des armes qui résonnait dans les montagnes auressiennes le 1er Novembre 1954. Elle comprit que la révolte était justifiée. La misère à Babar révoltait Annick. La sympathie du couple Castel pour les gens de Babar et leur hostilité aux méthodes coloniales ont eu pour résultat de se faire expulser vers Alger par les autorités.

A Alger, leur sympathie se transforme en militantisme pour l'indépendance. Ce qui vaudra à Annick l'arrestation par les parachutistes et un viol dont elle parla pour la première fois dans les années 90 lors d'une émission télévisée produite par Arte ; son époux fut également arrêté et passa de longues années dans les prisons d'Alger.

Annick n'a jamais abdiqué et resta, malgré son retour en France, très attachée à l'Algérie. Jusqu'à ses derniers jours, en dépit des distances géographiques, Annick a toujours porté l'Algérie dans son cœur et son esprit.

Aujourd'hui, son nom est inscrit sur les tablettes historiques portant le sceau des justes. Amie de l'Algérie, elle est partie sans jamais demander une quelconque reconnaissance pour son attachement à ce pays. De sa lutte pour la liberté et la justice, avec humilité, elle considérait que «cette attitude progressiste auprès du peuple algérien était de l'ordre du normal et de l'humain».

Grande dame, elle nous a quittés, sans revoir, depuis les années 80, l'Algérie qu'elle aimait tant !

Lila Briki